

Diplôme d'Etat de puéricultrice

Référentiel de compétences

Les référentiels d'activités et de compétences du métier d'infirmier puériculteur ne se substituent pas au cadre réglementaire. En effet, un référentiel n'a pas vocation à déterminer des responsabilités. Il s'agit de décrire les activités du métier, puis les compétences. Celles-ci sont rédigées en termes de capacités devant être maîtrisées par les professionnels et attestées par l'obtention du diplôme d'Etat. Cette description s'inscrit dans la réglementation figurant au code de la santé publique (CSP).

Compétences

- 1. Evaluer l'état de santé et le développement des enfants et des adolescents**
- 2. Concevoir et conduire un projet de soins et d'éducation adapté à l'enfant**
- 3. Mettre en œuvre des soins adaptés aux enfants présentant des altérations de santé**
- 4. Accompagner et soutenir les familles dans le processus de parentalité**
- 5. Concevoir et mettre en œuvre des activités de promotion de la santé de l'enfant et de protection de l'enfance**
- 6. Organiser et coordonner les soins et les activités de développement et d'éveil pour des enfants et des adolescents**
- 7. Gérer les ressources d'un service ou d'un établissement d'accueil d'enfants**
- 8. Rechercher traiter et produire des données professionnelles et scientifiques**

Compétences détaillées

Compétence 1

Evaluer l'état de santé et le développement des enfants et des adolescents

1. Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé et de développement d'un enfant ou d'un groupe d'enfants
2. Repérer les facteurs conditionnant la santé, la maladie, le bien-être ou le mal-être chez les enfants et les adolescents
3. Discerner les ressources et capacités cognitives, motrices, affectives de l'enfant et de l'adolescent
4. Identifier les anomalies en vue de dépister des déficiences, des inadaptations ou des handicaps
5. Identifier les interactions mère-enfant, l'établissement des liens parentaux et de fratrie, les éléments environnementaux, les ressources familiales et évaluer les risques potentiels
6. Identifier les besoins spécifiques de communication et de relation de l'enfant et de l'adolescent aux différents stades de son développement
7. Identifier et analyser les signes et symptômes liées aux pathologies de l'enfance et à leur évolution
8. Repérer les signes et symptômes de douleur chez l'enfant et poser un diagnostic infirmier
9. Détecter les situations à risques et les signes de violence ou de maltraitance mettant en cause la sécurité de l'enfant ou de l'adolescent

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 – Cohérence entre les données objectives et subjectives (à préciser) sélectionnées et la situation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none">- Les informations recueillies sur l'enfant sont pertinentes- Plusieurs sources d'information sont utilisées : famille et entourage de l'enfant, équipes pluri professionnelles, ...- Les besoins de l'enfant sont identifiés de manière exhaustive- Les relations de l'enfant avec sa mère et son entourage sont prises en compte dans ...
2 - Pertinence du diagnostic de situation sur l'état de santé et de	<ul style="list-style-type: none">- L'analyse des données sélectionnées est pertinente et cohérente avec ...

développement de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">- Le diagnostic de situation s'appuie sur :<ul style="list-style-type: none">o La mise en relation de l'ensemble des éléments recueillis auprès de l'enfant, de sa famille, des équipes pluri professionnelles, ...o L'identification des facteurs spécifiques conditionnant la santé, la maladie, le bien-être ou le mal-être chez les enfants et les adolescentso L'identification des anomalies et des signes et symptômes liés aux pathologies spécifiques aux enfants ainsi que des risques potentielso La prise en compte dans l'élaboration du diagnostic des différents types de ressources et capacités de l'enfant et de l'adolescent- L'observation clinique prend en compte l'ensemble des données relatives à la santé, la maladie, le bien-être ou le mal-être- Le lien entre les éléments recueillis est expliqué- Le raisonnement clinique utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués- Les outils de mesure utilisés sont adaptés- Les connaissances spécifiques à la puériculture utilisées sont précisées
Pertinence de l'évaluation de la douleur de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">- les outils de mesure de la douleur sont adaptés à l'âge, à l'état médical ou chirurgical et au handicap de l'enfant- Les signes évocateurs de douleur sont recherchés et identifiés

Compétence 2

Concevoir et conduire un projet de soins et d'éducation adapté à l'enfant

1. Elaborer avec l'équipe pluri professionnelle, en partenariat avec l'enfant et sa famille, un projet de soins et/ou un projet éducatif
2. Négocier le projet et sa mise en œuvre avec l'enfant et son entourage
3. Concevoir et conduire des projets d'amélioration de l'accueil et de la qualité de vie de l'enfant et de son entourage dans un établissement, un service d'accueil ou à domicile
4. Définir un programme d'activités favorisant la mobilisation des ressources de l'enfant et de son entourage en fonction du but recherché : développement, insertion sociale dans un groupe, maintien ou amélioration de l'état somatique et psychique
5. Concevoir des stratégies d'accompagnement de l'enfant et sa famille lors de situations difficiles ou de crise
6. Expliquer et transmettre de façon adaptée des informations sur la mise en œuvre du projet et les résultats aux parents et aux personnes en liaison avec l'enfant (éducateur, professeur, ...)
7. Développer la participation des parents dans le projet des structures d'accueil des enfants
8. Evaluer la mise en œuvre du projet à partir des résultats obtenus et de la réaction des enfants et des parents, et proposer des réajustements si nécessaire (cohérence éducative)

<p>Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p>1 – Pertinence du contenu du projet de soins, de prévention, d'éducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet résulte du diagnostic est en adéquation avec les objectifs et les résultats attendus - Les objectifs formulés sont en lien avec les conclusions de l'analyse - Le projet de soins, de prévention, d'éducation prend en compte les informations recueillies sur toutes les dimensions de la situation de l'enfant et de sa famille - Le projet de soins est élaboré en partenariat avec l'équipe pluri professionnelle - Le projet élaboré tient compte du respect des rythmes de vie - Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte et les ressources de l'enfant et de sa famille - Le projet éducatif tient compte des principes éducatifs de la famille

	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet éducatif recherche l'autonomie de l'enfant et de sa famille - Le projet élaboré répond de manière adaptée aux besoins de l'enfant - Le choix des activités est effectué en fonction des ressources à mobiliser chez les enfants - Les activités sont pertinentes au regard des objectifs recherchés - Les moyens mis en œuvre facilitent l'implication des parents
<p>2 – Qualité de la recherche de la participation, du consentement et de l'adhésion de l'enfant et de sa famille</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet de soins et sa mise en œuvre sont négociés avec l'enfant, sa famille ou son entourage - Le consentement de l'enfant et de sa famille est recherché - Les éventuelles adaptations du projet sont négociées avec l'enfant, sa famille, son entourage - Les informations sur la maladie, les soins, le handicap, les déficiences, sont expliquées de manière adaptée à l'enfant, à ses parents, en particulier lors de l'annonce du diagnostic -
<p>3.-Qualité de la fonction de conduite du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources de l'enfant sont mobilisées à bon escient en fonction du but recherché : développement, insertion sociale dans un groupe, ... - Le projet est mené en pluri professionnalité - La mise en œuvre du projet est évaluée dans les activités de la vie quotidienne - Les réajustements du projet négociés avec l'enfant, sa famille, son entourage sont pertinents
<p>4 – Pertinence des réactions en situation d'urgence</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les situations particulières relevant de l'urgence (crise, altération de santé, enfance en danger...) sont repérées - Les mesures à mettre en œuvre dans différentes situations d'urgence sont identifiées et expliquées - Les besoins en informations ou formations spécifiques à la prévention des situations à risques et en direction des proches sont repérés et les actions mises en place

Compétence 3

Mettre en œuvre des soins adaptés aux enfants présentant des altérations de santé

1. Concevoir des dispositifs et adapter les soins et les activités à l'âge de l'enfant, son stade de développement, ses ressources, ses inadaptations, déficiences, handicaps ou pathologies
2. Analyser les éléments de la prescription médicale, vérifier leur faisabilité en adéquation aux spécificités des enfants et les intégrer dans le projet de soins
3. Créer un environnement favorable aux soins et au développement de l'enfant en réduisant les nuisances, en prévenant les douleurs iatrogènes et en instaurant un climat serein
4. Mettre en œuvre des soins techniques, complexes, adaptés aux caractéristiques des enfants, notamment dans des situations critiques
5. Evaluer la mise en place des protocoles thérapeutiques afin de les adapter aux situations (urgence, soins palliatifs, santé mentale et pédopsychiatrie, pathologies chroniques...) et aux réactions des enfants et de leurs familles
6. Analyser les bénéfices et les risques de l'utilisation d'appareils et de dispositifs médicaux en tenant compte des rythmes de vie de l'enfant et de son confort
7. Initier la mise en œuvre des protocoles de soins d'urgence adaptés aux situations prévalentes chez les enfants
8. Elaborer des stratégies préventives, curatives et palliatives de la douleur
9. Evaluer sa pratique professionnelle de mise en œuvre de soins auprès des enfants avec le concours des parents et la faire évoluer en tenant compte des données probantes
10. Mettre en œuvre les procédures et utiliser les outils et supports permettant d'assurer la traçabilité des soins effectués auprès des enfants et leur surveillance

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 – Qualité de l'analyse de la prescription médicale	<ul style="list-style-type: none"> - L'adéquation entre la prescription médicale et les spécificités de l'enfant et de sa situation (âge, stade de développement, situation clinique, rythmes de vie, ...) est vérifiée - L'analyse de la prescription est argumentée
2 – Qualité de la mise en œuvre des soins aux enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Un environnement favorable aux soins est créé - Les gestes relatifs aux soins sont adaptés aux enfants et réalisés avec dextérité et douceur - Toute action est expliquée à l'enfant en tenant compte

	<p>de son âge et de son stade de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les actions réalisées sur l'enfant sont expliquées à ses parents - Les soins et les activités à réaliser sont systématiquement adaptés à l'enfant (choix du matériel, de l'environnement...) - La prévention de la douleur générée par les soins chez l'enfant est systématiquement recherchée - Le confort et la sécurité de l'enfant sont respectés - Le rythme de vie de l'enfant est respecté - La participation de l'enfant est recherchée - La participation des parents est sollicitée
<p>3 – Qualité de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant et sa famille sont accompagnés lors de l'annonce du diagnostic par le médecin - Les éléments du diagnostic et le projet de soins sont expliqués de manière claire et adaptée - Les réactions de l'enfant et de ses proches sont prises en compte dans le suivi du projet de soins
<p>4 - Qualité de la surveillance et du suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments essentiels entrant en ligne de compte dans l'élaboration d'une stratégie de soins préventive, curative et palliative de la douleur auprès d'enfants sont identifiés - Les effets thérapeutiques et la tolérance de la prescription médicale sont évalués avec le concours des parents - Le médecin est averti et sollicité du suivi des effets thérapeutiques - La douleur est évaluée de manière fiable et une réponse appropriée est mise en œuvre - Les thérapeutiques antalgiques sont adaptées dans le cadre des protocoles spécifiques aux enfants - L'évolution de l'état clinique et psychologique de l'enfant est évaluée en continu - Les ressources pluri professionnelles sont mobilisées en fonction de l'évolution de l'état clinique et psychologique de l'enfant - La traçabilité des soins et de la surveillance réalisés auprès de l'enfant est assurée conformément aux procédures
<p>5 –Exhaustivité dans l'identification des risques et des mesures de prévention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les risques spécifiques aux enfants liés à la mise en œuvre des soins sont identifiés et pris en compte - Les bénéfices et risques des dispositifs sont identifiés et adaptés à la maturation de l'enfant (néonatalogie, réanimation)

Compétence 4.

Accompagner et soutenir les familles dans le processus de parentalité

1. Accompagner l'émergence du sentiment maternel et paternel et consolider les premiers liens d'attachement
2. Valoriser les compétences parentales et soutenir les parents dans leur rôle éducatif en proposant des repères le cas échéant
3. Accompagner les parents dans la mise en place d'un projet de vie permettant le développement harmonieux et la santé de leurs enfants
4. Accompagner les parents dans des contextes décisionnels (choix de mode d'accueil, allaitement, situations à risque...) concernant la santé et le bien être de leur enfant et repérer les besoins d'aide économique, sociale, psychologique et culturelle
5. Informer et conseiller les parents et l'entourage sur les indicateurs de santé, les soins et, le cas échéant, les déficiences et les handicaps
6. Evaluer l'incidence des situations de déficience et de handicap sur le processus de parentalité
7. Organiser et animer des groupes de paroles avec les parents autour de la santé des enfants et des adolescents
8. Instaurer et maintenir un lien de confiance et une relation de congruence avec les parents permettant de valoriser la fonction parentale

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 – Pertinence de l'identification des besoins d'accompagnement chez les parents	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents besoins d'accompagnement (économique, social, psychologique, ...) des parents sont identifiés dans différentes situations - Les éléments permettant d'identifier les ressources et la situation des parents sont repérés
2 – Pertinence des actions proposées et qualité des actions mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs et les actions envisagées sont pertinents au regard des besoins identifiés - Les actions proposées tiennent compte du contexte économique, social, psychologique et de la situation des parents - Une relation de congruence avec les parents est établie - Les actions sont conduites dans la recherche d'autonomie des parents ; les compétences parentales sont valorisées - La participation des parents ou du groupe de parents

	<p>est systématiquement recherchée et encouragée</p> <ul style="list-style-type: none">- La participation des parents est obtenue au cours des actions collectives (groupes de parole)- Les besoins de santé spécifiques aux enfants et aux adolescents (étapes du développement, rythme de vie, bruit, alimentation, socialisation, indicateurs de satisfaction des besoins de l'enfant, ...) sont identifiés et présentés de manière adaptée
--	---

Compétence 5

Concevoir et mettre en œuvre des activités de promotion de la santé de l'enfant et de protection de l'enfance

1. Conduire des enquêtes auprès de populations ou de familles afin d'identifier les besoins sociaux et de santé spécifiques au développement des enfants
2. Utiliser les données épidémiologiques connues et les études existantes afin de mesurer les besoins de populations ciblées
3. Détecter les risques sanitaires et psycho-sociaux relatifs aux enfants susceptibles de toucher des collectivités ou des groupes de personnes
4. Formaliser un diagnostic de situation des populations étudiées et le présenter dans un rapport de synthèse
5. Elaborer et conduire des projets et des actions de santé publique, de prévention et de promotion de la santé en lien avec les priorités nationales et locales et en collaboration avec les divers partenaires, les professionnels et les usagers
6. Argumenter des propositions d'action en matière de santé publique devant des responsables locaux
7. Evaluer avec les services de l'aide sociale à l'enfance le développement et les conditions d'accueil des enfants qui leur sont confiés
8. Evaluer l'urgence d'une intervention professionnelle en situation de violence, de maltraitance ou d'aggravation dans l'état de santé de l'enfant
9. Décider de signaler une situation préoccupante aux autorités sanitaires, judiciaires et administratives compétentes
10. Prévenir et informer les personnes ayant en charge un enfant ou un groupe d'enfants des situations à risque dans des contextes spécifiques (sorties collectives, alerte environnementale, jeux dangereux...)

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 – Pertinence de l'identification des besoins et des risques	<ul style="list-style-type: none">- Les bilans systématiques prévus sont identifiés et réalisés, les risques sont repérés- Les enquêtes auprès de populations ou de familles sont conduites dans le respect de la méthodologie prévue

	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins de populations ou de groupes cibles sont identifiés par une analyse adaptée des résultats des enquêtes conduites et une bonne utilisation des données épidémiologiques connues - Les rapports de synthèse rédigés sur l'état de santé de populations ciblées sont clairs et adaptés à leur(s) destinataire(s) - Les différents types de risques susceptibles de toucher des groupes de personnes dans l'entourage de l'enfant sont connus - Les indicateurs permettant d'identifier des risques pouvant toucher l'entourage de l'enfant sont identifiés
<p>2 - Qualité de la conception des activités de promotion de la santé et de protection de l'enfance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les diagnostics posés sur les situations étudiées sont clairs et pertinents - Les actions et démarches envisagées répondent aux objectifs fixés - Les priorités et plans nationaux en matière de promotion de la santé de l'enfant et de protection de l'enfance sont connus et pris en compte - Les sources d'information permettant de mettre à jour ses connaissances sur les priorités et plans nationaux sont identifiées
<p>3 – Qualité de la mobilisation des partenaires et usagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de partenaires à associer aux démarches de promotion de la santé et de protection de l'enfance sont identifiés et sollicités de manière adaptée - Le rôle des cellules spécialisées départementales est connu et les pratiques mises en commun - Les usagers sont associés aux démarches et actions conduites - Des argumentaires pertinents sont développés pour mobiliser les partenaires et responsables locaux -
<p>4 – Pertinence de la réactivité dans les situations d'urgence</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les signes évocateurs de situations d'urgence sont connus et repérés - Les compétences des autorités sanitaires, judiciaires et administratives à solliciter en cas de situation d'urgence sont identifiées ainsi que leurs modalités d'interpellation - Les démarches de promotion de la santé et de protection de l'enfance sont adaptées aux objectifs fixés -

Compétence 6.

Organiser et coordonner les soins et les activités de développement et d'éveil pour des enfants et des adolescents

1. Coordonner les interventions et la mise en place de relais professionnels dans l'accompagnement des enfants et de leur famille
2. Développer le partenariat entre les établissements d'accueil des enfants et les associations et structures extérieures (éducatives, sportives, culturelles, ...)
3. Organiser et développer le travail en équipe pluri professionnelle (coordination des informations, formalisation des transmissions, adéquation des moyens, complémentarité des ressources...)
4. Valoriser les compétences (éducatives, soignantes...) des membres qui composent l'équipe de travail (notamment des auxiliaires de puériculture et des assistantes maternelles, infirmières)
5. Développer, organiser et coordonner les modalités de travail (collaboration, partenariat, réseau)
6. S'engager avec l'équipe autour des priorités du projet de l'établissement
7. Animer des réunions collectives et pluri professionnelles pour la promotion de la santé de l'enfant et de l'adolescent
8. Superviser et évaluer les activités d'éveil, d'éducation et de développement mises en œuvre dans les équipes professionnelles
9. Elaborer et mettre en œuvre les outils nécessaires au suivi de la qualité de la prise en soins des enfants et des adolescents et à la promotion de la bien traitance

<p>Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p>1 – Pertinence de l'identification et prise en compte du champ d'intervention des acteurs compétents dans le champ de l'enfance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les compétences des acteurs compétents dans le champ de l'enfance sont identifiées - Les modalités d'interpellation des acteurs compétents dans le champ de l'enfance sont connues - Les ressources externes sont identifiées dans différentes situations -

<p>2 – Efficacité et recherche de complémentarité dans les activités de coordination</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les propositions de partenariat entre établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et partenaires externes sont pertinentes et présentées de manière adaptées - Les propositions de partenariat tiennent compte des complémentarités entre les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et leurs partenaires externes - Des conseils d'expertise sont apportés dans la réalisation des activités. - En cours d'intervention, le rôle de chaque partenaire est identifié et les réajustements nécessaires sont effectués - L'équipe est mobilisée autour des priorités éducatives de l'établissement de manière efficace et positive - Les informations sur la maladie, les soins, le handicap, les déficiences nécessaires à la cohérence et la complémentarité des actions pluri professionnelles sont transmises aux personnes en lien avec l'enfant
<p>3 – Qualité de la mise en œuvre d'activités d'organisation et de coordination</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités d'organisation et de coordination sont conduites dans la recherche de la continuité des soins, notamment éducatifs avec le domicile - L'implication des parents dans les activités d'éveil culturel conduites par les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans sont recherchés - Les orientations des parents et de leurs proches vers les partenaires ressources sont effectuées de manière pertinente en fonction de leur demande et de leurs difficultés - Les réunions collectives et pluri professionnelles sont préparées, animées et analysées avec efficacité - Des supports écrits sont réalisés de manière adaptée en amont et en aval des réunions collectives et pluri professionnelles - Les interventions lors des réunions de travail avec des partenaires et le positionnement professionnel adopté sont pertinents - L'évaluation des activités d'éveil, d'éducation, de développement est pertinente et s'appuie sur des éléments objectifs et mesurables - Des documents et outils nécessaires à la prise en charge des enfants et adolescents sont élaborés pour structurer le travail de l'équipe - Les documents élaborés sont clairs et faciles à utiliser - Des indicateurs de qualité permettant d'effectuer un suivi et une évaluation des activités conduites sont formulés de manière claire et tiennent compte des différents paramètres à observer - Les outils permettant de suivre les indicateurs de qualité définis sont clairs et pertinents
<p>4 - Qualité de la mise en œuvre des activités d'animation d'équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail en collaboration, en partenariat, en réseau est recherché et encouragé en s'appuyant sur des actions concrètes - Le projet éducatif est explicité et présenté de manière claire et positive

	<ul style="list-style-type: none">- Chaque membre de l'équipe identifie de quelle manière il peut apporter sa contribution au projet éducatif en fonction de son métier et de ses points forts-
--	--

Compétence 7

Gérer les ressources d'un service ou d'un établissement d'accueil d'enfants

1. Gestion des ressources humaines en fonction de responsable d'équipe

- Conduire des entretiens d'évaluation des personnels
- Elaborer des contrats de progression avec le personnel
- Définir les éléments permettant d'établir les plannings du personnel
- Concevoir des outils de management

2. Gestion des locaux et matériels

- Organiser les lieux d'accueil des enfants et de leur famille
- Choisir les équipements et matériels adaptés au développement des enfants selon des critères de sécurité et d'hygiène
- Définir les besoins en matériel et en équipement de la structure
- Organiser le suivi des matériels et la traçabilité des incidents

3. Gestion de l'activité des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans

- Utiliser les outils de gestion d'activité, des statistiques et des tableaux de bord
- Argumenter les demandes de ressources humaines, financières et matérielles
- Identifier les éléments essentiels à introduire dans le budget et le compte administratif de la structure
- Elaborer un rapport d'activité

4. Gestion administrative

- Concevoir et suivre les procédures d'admission et de surveillance des enfants, notamment ceux présentant un handicap
- Mettre en place une gestion équilibrée des effectifs dans les structures
- Argumenter lors des réunions de travail avec des partenaires (commissions en mairie, pré-admission, ...)

<p>Critères d'évaluation :</p> <p><i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>Indicateurs :</p> <p><i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p>1 – Qualité des moyens mis en place dans le domaine des ressources humaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les points forts des membres de l'équipe sont mis en valeur dans une logique de progression professionnelle et de prise d'autonomie, des axes de progrès sont identifiés pour chacun - Les fiches de poste élaborées sont cohérentes et pertinentes au regard des besoins du service

<p>2 – Adéquation des moyens en locaux et matériels avec les buts recherchés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements et matériels nécessaires au fonctionnement du service sont identifiés en tenant compte des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur - Les équipements et matériels identifiés sont adaptés aux besoins des enfants accueillis - L'organisation des lieux d'accueil des enfants et de leur famille est fonctionnelle et agréable - Les matériels sont maintenus et suivis en adéquation avec les règles d'usage et les réglementations en vigueur - Les incidents sont systématiquement consignés et tracés
<p>3 – Pertinence dans l'utilisation des outils de gestion des activités dans les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles et modalités de fonctionnement des outils de gestion de l'activité, des outils statistiques et des tableaux de bord sont identifiées et expliquées avec clarté - Les erreurs ou incohérences figurant dans les outils de gestion de l'activité, les statistiques et tableaux de bord sont repérées - Les besoins en ressources humaines, financières et matérielles pour un fonctionnement optimal du service sont identifiés de manière objective - Des argumentaires permettant de présenter les demandes de ressources nouvelles sont clairs, pertinents et adaptés à leurs destinataires - La structure et le fonctionnement d'un budget et d'un compte administratif sont identifiés - Les éléments devant figurer dans un bilan comptable et un rapport d'activité sont identifiés
<p>4 – Fiabilité dans la gestion administrative</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi et l'enregistrement des dossiers d'inscription sont rigoureux - Les critères de priorité d'admission sont en cohérence avec les objectifs de la structure et tiennent compte de ses capacités d'accueil - Les dossiers médicaux sont mis à jour de manière régulière et rigoureuse - Les outils de suivi des enfants élaborés sont fiables et pertinents - Les forfaits mis en place tiennent compte des besoins des familles et des conditions de rentabilité de la structure - Le rôle des différentes instances de gouvernance de la structure est identifié - La participation des parents et de leurs représentants à ces instances est structurée de manière claire et encouragée

Compétence 8

Rechercher traiter et produire des données professionnelles et scientifiques

1. Proposer une problématique de recherche et formuler un questionnement
2. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche
3. Interpréter et évaluer les résultats d'investigation et les confronter aux connaissances professionnelles
4. Conduire une recherche documentaire et bibliographique sur la pratique infirmière puéricultrice
5. Sélectionner, analyser, synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa propre documentation professionnelle
6. Repérer les résultats de la recherche sur la pratique infirmière puéricultrice permettant de faire évoluer sa pratique
7. Formaliser et rédiger des modes opératoires et préconisations permettant de faire évoluer la pratique infirmière puéricultrice
8. Conduire des études à visée professionnelle dans les domaines de la puériculture en lien avec les partenaires concernés (chercheurs, cliniciens, organismes participants, promoteurs),
9. Elaborer des documents professionnels en vue de communication orale et écrite
10. Evaluer la pratique professionnelle à partir des démarches et référentiels en vigueur et la faire évoluer

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1 - Pertinence de l'analyse des données et de la formulation de la problématique	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des données recueillies est approfondie - La problématique posée est en lien avec l'analyse des données recueillies
2 - Pertinence des données recherchées au regard des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les données scientifiques et professionnelles nécessaires sont recherchées - les références utilisées sont valides - les bases de données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux sont identifiés - Des explications sont apportées sur le choix des données sélectionnées au regard des objectifs

3 - Pertinence de la méthode de travail	<ul style="list-style-type: none">- L'objectif de l'étude est clairement identifié- La méthode et les outils choisis sont en relation avec la problématique de l'étude- Les informations collectées et analysées permettent d'aboutir à un résultat concret et cohérent avec les objectifs poursuivis (élaboration d'une procédure, d'un protocole, formulation de préconisations, ...)- La méthode de travail est expliquée avec clarté
4 - Efficacité de la méthode de travail	<ul style="list-style-type: none">- Des résultats écrits clairs sont produits
5 - Qualité de l'évaluation de la pratique	<ul style="list-style-type: none">- Une évaluation des pratiques est systématiquement menée- L'évaluation des pratiques est conforme aux démarches et référentiels en vigueur- Les propositions d'évolution sont pertinentes et conformes aux données scientifiques recueillies